



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca

Tél. : 450 883-2726

Télééc. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 206-1990.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 septembre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 788-2024 et intitulé « *Règlement numéro 788-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 206-1990 afin de créer la zone 104-A à même la zone 104 et d'y autoriser l'usage conditionnel 'location court terme'* ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **7 octobre 2024, à 19h00**, au Centre de Loisirs Marcel Thériault situé au 250, 65^e Avenue. Au cours de cette assemblée, le maire, ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, situé au 1673, 55^e Rue, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.
4. Le projet de règlement numéro 788-2024 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire pour la zone 104 ainsi que pour ses zones contiguës, 106, 106-1, 501, 503, 505, 507, 508 et 509, concernant l'autorisation d'un nouvel usage conditionnel dans la zone 104.

Donné à Saint-Côme, ce 26^e jour de septembre 2024

Marie-Claude Couture

Directrice générale et greffière-trésorière

Renseignements : 450 883-2726

Zone visée et zones contiguës identifiées en jaune

